



Nombre de Conseillers
- en exercice : 29
- présents : 17
- procurations : 9
- ayant pris part au vote : 26

DÉLIBÉRATION n° 2023/064

L'an deux mille vingt-trois et le 13 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 07 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Robert MONZANI, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Françoise PIQUE à Pascal Audic, Cindy SIBE à Robert MONZANI, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Ingrid ROUZAUD à Jean-Marie DA BENTA, Maurine FOSSAT à Jean-Claude SUBIAS, Joël MANO à Stéphanie NOGUES, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Rony BARTHE à Bernard PLANO et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Carine VIDAL, Isabelle ORTE, Frédéric SIBOUT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Développement et cadre de vie - Concours de maisons fleuries 500 € bons cadeaux

La ville organise le concours de maisons et balcons fleuris. Afin de mettre à l'honneur et récompenser les lauréats du concours 2023 qui vont être désignés prochainement, ces derniers recevront un prix qui pourra prendre la forme d'un « bon cadeau » pour l'achat de matériels, fournitures ou autres articles ayant trait au jardinage et à l'aménagement paysager.

Monsieur le Maire demande de bien vouloir l'autoriser à récompenser les lauréats de ce concours et donc à mobiliser la somme de 500 € pour payer aux commerçants les bons cadeaux attribués.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Maire à récompenser les lauréats de ce concours et à mobiliser la somme de 500 € pour payer aux commerçants les bons cadeaux attribués.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,

